



DOSSIER DE PRESSE

L'outil numérique au service de l'accessibilité des services publics



20 mars 2017



Justifier plus simplement de son identité pour alléger les démarches

Accéder facilement à son relevé de points de permis de conduire grâce à Télé-points et FranceConnect

Depuis novembre 2015, un conducteur ayant obtenu son permis après le 1er janvier 2014 peut prendre connaissance de son solde de points en ligne instantanément sur **le site de l'ANTS**, via Télé-points.

Néanmoins, pour préserver la confidentialité de l'information, l'utilisateur devait demander un code d'authentification auprès de sa préfecture, avec un risque de perte ou d'oubli compte tenu de la multiplicité des identifiants.

Désormais, l'accès à Télépoints est fluidifié et 100% en ligne grâce à FranceConnect, identifiant unique et sécurisé pour les services publics en ligne.

Développé fin 2014, expérimenté en 2015 et généralisé en 2016, **FranceConnect** est le système d'identification et d'authentification de l'État. Produit par le SGMAP, il repose sur le constat que le développement de l'administration en ligne exige une solution simple pour que l'utilisateur puisse se connecter et qu'il n'ait pas besoin d'entrer les mêmes informations en permanence pour effectuer ses démarches.

Ainsi, ce dispositif permet aux usagers d'accéder aux services publics en ligne sans devoir nécessairement disposer de comptes auprès d'eux. Avec **FranceConnect**, ils ne jonglent plus avec autant d'identifiants et de mots de passe qu'il existe d'organismes en ligne.

L'utilisateur peut ainsi consulter son solde de points plus simplement et solliciter, depuis l'automne 2016, la communication dématérialisée des lettres de retrait et de reconstitution de points.

- > Plus d'informations sur **le site de l'ANTS**
- > Retrouvez cette mesure sur **simplification.modernisation.gouv.fr**

Les démarches des retraités et futurs retraités sont dématérialisées pour plus d'accessibilité

Bénéficiaire d'un compte personnel de retraite pour connaître ses droits et être accompagné dans ses démarches

Auparavant, dans le cadre du droit à l'information retraite, l'utilisateur recevait des relevés permettant de connaître l'étendue de ses droits. Toutefois, s'il avait exercé plusieurs activités, l'utilisateur était confronté à différents régimes de retraite et donc à des organismes distincts pour la retraite de base et la retraite complémentaire. Il pouvait alors être difficile de comprendre l'étendue de ses droits en particulier pour la préparation d'un départ à la retraite.

Dorénavant, l'utilisateur peut ouvrir un compte personnel retraite sur www.info-retraite.fr afin d'accéder à tout âge à l'étendue de ses droits à retraite, de bénéficier de services personnalisés (relevé de carrière en temps réel, simulateurs) et d'informations adaptées à sa situation. Ce service permet également d'identifier clairement les interlocuteurs adaptés en vue de la préparation de son départ en retraite.

> Plus d'informations sur [le site \[www.info-retraite.fr\]\(http://www.info-retraite.fr\)](http://le site www.info-retraite.fr)

Une offre de services enrichie sur la plateforme en ligne pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Un **portail d'information** et d'accompagnement est aujourd'hui entièrement dédié aux personnes âgées et aux aidants. Celui-ci rassemble toutes les informations utiles, notamment sur les aides disponibles, les solutions de prise en charge et les démarches à effectuer pour les obtenir. Il propose également des outils pratiques pour guider les usagers dans leur parcours. A ce titre, il propose par exemple un annuaire des établissements et des services médicalisés, un annuaire des points d'information gérontologique de proximité ainsi qu'un simulateur permettant d'estimer le montant du « reste à charge » mensuel pour une place dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Depuis décembre 2016, un ensemble de nouveaux services est disponible en ligne sur le portail pour les personnes âgées.

Il est désormais possible de :

- ◆ Consulter et comparer les prix des 7000 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) existant en France, pour permettre un accueil sur mesure des

pensionnaires en fonction des situations de chacun (localisation, prix, services spécialisés dans l'accueil des personnes malades d'Alzheimer...);

- ◆ Calculer le reste à charge et faire des simulations sur les établissements repérés ;
- ◆ Être orienté directement vers les sites des départements à partir desquels l'utilisateur pourra, pour les sites qui ont cette fonctionnalité, déposer une demande d'Allocation Personnes Agées (APA) en ligne et une demande d'admission pour les établissements qui sont couverts.

> Plus d'informations sur le [*portail pour les personnes âgées*](#)

Un accès aux droits largement simplifié

Lancement de la nouvelle version du simulateur en ligne de prestations et aides sociales mes-aides.gouv.fr

Déjà en ligne en version beta depuis octobre 2014, le simulateur mes-aides.gouv.fr est désormais officiellement disponible dans une version plus fiable et plus complète. Aussi, plus besoin de vérifier son éligibilité auprès de chaque organisme porteur d'aides ou de prestations sociales. Ce simulateur permet désormais d'évaluer simplement, et de manière anonyme, l'ouverture et le montant des prestations et aides sociales selon la situation de chacun.

Depuis mars 2017, 24 aides et prestations sociales sont évaluables sur mes-aides.gouv.fr :

- **15 dispositifs nationaux, parmi lesquels :**
 - Allocations familiales ;
 - Revenu de solidarité active ;
 - Aides au logement ;
 - Prime d'activité ;
 - Allocation aux adultes handicapés ;
 - Aide au paiement d'une complémentaire santé ;
 - Couverture maladie universelle complémentaire
 - Bourse lycéenne ;
 - Etc.
- **9 aides locales :**
 - Paris logement familles ;
 - Allocation de soutien aux parents d'enfants handicapés ;
 - Allocation personnalisée d'autonomie en Seine-Saint-Denis ;
 - Etc.

Le simulateur est en constante évolution afin d'élargir le panel des prestations référencées et de permettre, à terme, de déposer une demande directement en ligne.

> Plus d'informations sur mes-aides.gouv.fr

CONTACT
Secrétariat d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification
Christophe Rossignol
01 42 75 81 32 – 06 44 31 16 80
christophe.rossignol@pm.gouv.fr